

Nevers → Ville

TRANSPORT ■ Premier salon de la mobilité électrique organisé à Nevers, hier, au Centre-Expo

Rouler électrique, c'est branché !

Le premier salon de la mobilité organisé à Nevers, hier, a permis de démontrer que l'électromobilité est une bonne réponse pour de nombreux usages.

Dominique Romeyer
dominique.romeyer@centrefrance.com

Le premier salon de la mobilité électrique s'est tenu hier au Centre-Expo (*). Dans un grand hall, différents véhicules électriques démarrent, roulent, freinent, redémarrent. Et aucun bruit. Juste le silence. Apaisant. À peine un léger sifflement pour avertir les piétons. Et pas d'émanations de gaz d'échappements. L'air est respirable.

L'essai d'un véhicule est également concluant. Et agréable. Le pilotage est fluide et puissant quand il le faut. L'absence du ronronnement du moteur des voitures thermiques rend la conduite plus zen. On a comme l'impression de conduire une voiture de l'espace.

85 % des déplacements quotidiens sont inférieurs à 80 km

Et pourtant, ces véhicules ne sont pas des prototypes de ce que pourrait être le parc automobile du futur. Ils sont com-



SALON. Voitures, vélos, gyropodes, fauteuils roulants, le déplacement électrique se développe. PHOTO FRED LONJON

mercialisés par quasiment tous les constructeurs français et étrangers. C'est même un marché en pleine expansion.

Plus adapté en campagne

À travers les différents stands, les acteurs institutionnels locaux et les particuliers ont pu découvrir et essayer gratuitement des deux roues, vélos, scooters, des voitures électriques de plusieurs concession-

naires, et des constructeurs de bornes de recharge.

Les collectivités et les entreprises disposant d'un parc automobile s'intéressent de près à la mobilité électrique. La troisième table ronde de la journée s'est posé la question du développement électrique sur le territoire. Les intervenants ont insisté sur la question des usages et des flux de déplacements. « Il faut proportionner nos actions aux

besoins », a indiqué Michel Neugnot, vice-président du Conseil régional de Bourgogne.

Contrairement aux idées reçues, le déplacement électrique n'est pas seulement réservé aux villes. Il semblerait même plus adapté en campagne en raison des problèmes de rechargement pour ceux qui habitent en appartement. Sachant, comme l'a rappelé Guy Hourcabie, conseiller général et président

REPÈRES

Autonomie

Elle varie entre 100 et 150 km. La voiture électrique correspond bien à un usage professionnel, plutôt choisie comme deuxième voiture chez les particuliers. De nombreux concessionnaires aujourd'hui proposent pourtant des solutions pour qu'elle devienne le véhicule principal (bons chez des loueurs pour les vacances, convoyage du véhicule par train en cas de déménagement...)

Recyclage

Les batteries sont en lithium-ion. Leur recyclage, à hauteur de 80 %, est prévu dès leur conception. Elles sont utilisées pour stocker de l'électricité en 2^e vie et « ont une vraie valeur économique pour ses matériaux réutilisables en fin de vie », ajoute Thierry Brossier, président de Bourgogne Mobilité Électrique.

Puissance du réseau

Chez un particulier, une installation électrique standard suffit. La consommation est identique à celle d'un chauffe-eau. ■

du Sienn, que « selon une étude du Conseil général, 85 % des déplacements quotidiens sont inférieurs à 80 km et 89 % des déplacements professionnels en voiture sont inférieurs à 30 km par jour ».

(* Organisé par l'association régionale Bourgogne Mobilité Électrique, l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique, la ville de Nevers et Bac FM, partenaire de l'événement qui a réalisé des interviews en direct toute la journée des différents intervenants.



POLLUTION. Les transports électriques sont très silencieux et non polluants. PHOTO FRED LONJON



ÉNERGIE. Actuellement, il n'y a pas encore de bornes sur le domaine public dans la Nièvre.